



Commune de Vuisternens-devant-Romont

Route de Bulle 27, 1687 Vuisternens-devant-Romont

026 655 92 92 / admin@vuisternens.ch

www.vuisternens.ch

Vuisternens, le 4 mars 2024

Lettre d'information – Activités du Conseil communal

Par ce communiqué, nous souhaitons vous tenir informés de la suite des dossiers en cours ou traités par le Conseil communal depuis notre précédente édition insérée dans le bulletin communal de décembre 2023.

Bâtiments

Café de l'Union : Les employés communaux ont effectué un travail remarquable afin de rafraîchir les locaux du Café.

Le Conseil communal a accueilli les nouveaux tenanciers qui ont rouvert l'établissement depuis le 11 février dernier. Nous leur souhaitons plein succès dans cette nouvelle aventure.

Abris PC

Contrôles périodiques officiels : Le Canton de Fribourg a décidé de confier le contrôle périodique à un organe de contrôle externe. Nous avons pu profiter des compétences de la société Abri Audit AG en la personne de Monsieur Patrick Fawer.

Les abris d'Estévenens, La Neirigue, Lieffrens, Sommentier, Vuisternens-devant-Romont ainsi que La Joux, ont été inspectés en date du 15 décembre 2023 et du 18 décembre 2023. Nous attendons avec impatience les rapports individuels.

Pour l'abri de Lieffrens, en raison de son rôle central dans l'organisation du prochain giron des jeunes, il a également subi une inspection « feu » par notre spécialiste communal et un représentant de l'ECAB.

Ecoles

Cour d'école, suivi des travaux : Pour donner suite à l'acceptation de l'assemblée communale du crédit pour la désimperméabilisation et l'amélioration des structures de la cour de récréation, les travaux ont suivi à un rythme soutenu.

Grâce à l'engagement d'entreprises locales compétentes et dévouées nous avons pu :

1. Créer les espaces suffisants pour la plantation d'arbres :
 - 2 chênes dont un offert très généreusement par notre concitoyen M. Frédéric Richoz
 - 1 érable
 - 1 marronnier
 - 1 platane
2. Installer les ancrages nécessaires à la sécurisation des éléments ludiques de développement des enfants.

La plantation a été effectuée en présence de la Directrice et l'ensemble des élèves de l'école primaire en date du 15 décembre 2023. Un message pour les générations futures se trouve dans les racines d'un des arbres. Les végétaux ont été placés dans un milieu qui correspond à leurs besoins et mis sous la protection des enfants de l'institution scolaire.

Le 18 mars 2024 un cours de formation pour l'équipe enseignante sera dispensé par la société Radix, notre généreux sponsor pour Fr. 40'000.-, afin de transmettre les derniers progrès pédagogiques liés à la démarche voulue par les citoyens.

Le 31 janvier après le contrôle des installations de jeu, la première étape constituée de deux tours dédiées aux enfants, a été libérée pour les utilisateurs. Les derniers éléments seront posés ces prochaines semaines.

Un groupe a été spécialement créé pour la mise sur pied de l'inauguration de la nouvelle structure.

Ecole maternelle « Les Petits Lutins » à Villariaz : Les inscriptions pour la rentrée 2024-2025 de l'école maternelle sont ouvertes ! Votre enfant est né entre le 1er août 2020 et le 31 juillet 2021 ? « Les Petits Lutins » se réjouissent de l'accueillir à l'école de Villariaz.

Une matinée portes-ouvertes est prévue le samedi 9 mars, de 9h à 11h30.

Adresse d'envoi : Administration communale, « Les Petits Lutins », Route de Bulle 27, 1687 Vuisternens-dt-Romont / 026 655 92 95 – www.vuisternens.ch

Energie

Projet éolien : La commune de Vuisternens-devant-Romont ainsi que 7 autres communes ont contesté la constitution du Comité de pilotage proposé par le Conseil d'Etat dans le cadre de la révision du volet éolien du plan directeur cantonal, en demandant la récusation de certains membres. Les documents sont consultables sur le site internet de la commune. Nous regrettons la volonté du Conseil d'Etat d'exclure de ce comité des représentants proposés par les communes concernées par les fiches éoliennes du plan directeur cantonal.

Forêts

Coupes de bois : La Corporation Glâne-Farzin travaille dans plusieurs secteurs. La commune a rendu attentifs les bûcherons à la remise en état des chemins après leur passage. Cependant, les vététistes et cavaliers ne sont pas autorisés à utiliser les layons et pistes de débardage bien que le service forestier le permette à bien plaisir. L'utilisation principale reste la réalisation des travaux de la corporation.

Route

- **Route des Chaffaz :** Les travaux débuteront dès le début avril, ce qui provoquera certaines perturbations du trafic. Toute fermeture complète de tronçon sera communiquée selon l'avancement des travaux et également via l'application iGlâne.

Cette lettre d'information est également disponible sur notre site internet www.vuisternens.ch ainsi qu'au pilier public.